



Reconnaissance par erreur d un enfant

Par **THIERRY**, le **14/09/2010** à **23:48**

Bonjour, j ai reconnu par erreur un enfant qui n est pas le mien! peut on avec un test de paternité annuler cette reconnaissance

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **01:16**

Depuis combien de temps l'avez-vous reconnu ?
Pendant combien de temps vous êtes-vous comporté comme son père ?

Si vous pouvez encore faire annuler cette reconnaissance, il vous faut un avocat impérativement pour intenter, devant le TGI, une action en contestation de filiation.